



Dans une correspondance adressée au directeur général d'orange cameroun le 4 Mai dernier, le ministre de l'administration territoriale revient de plus beau en réponse de l'opérateur à sa première lettre.

En effet, pour un bref retour chronologique de cette saga, Le MINAT avait, dans deux courriers séparés demandé à Orange Cameroun et MTN Cameroun de clôturer les comptes de "Survie Cameroun Survival Initiative". Dans ces deux courriers, Il exigeait aussi le gel des fonds collectés. Aussi à cette lettre, , les deux opérateurs avaient répondu n'avoir pas de compte ouvert au nom de SCSI. Orange Cameroun avait répondu que le compte ouvert dans ses livres était celui de MRC-DONS.

De son côté, MTN, dans sa réponse avait indiqué que le compte ouverts dans ses livres appartient au "Mouvement pour la renaissance du Cameroun ». Aussi, le lundi 4 mai dernier, le ministre de l'Administration territoriale a de nouveau saisi la plus haute instance en la personne de Frédéric Debord, DG de Orange Cameroun. Dans cette correspondance, il n'y est pas allé de mains mortes en rappelant le caractère illégal de ces initiatives qui " ***n'ont pas connu le ok de l'administration***". Aussi, en ees termes, le ministre stipule dans lettre : « ***Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les arguments de droits développés pour solliciter la clôture et le gel des fonds de l'association illégale dénommée +Survie-Cameroon-Survival Initiative + s'appliquent mutatis mutandis au compte MRC-DONS ouvert dans***

vos livres ». une bataille qui visiblement n'est pas prête de s'achever.